



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 mai 2022, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil situé au 3, rue de l'Église, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Sont présents :

Monsieur Donald Perron, Maire
Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siègne #1
Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siègne #2
Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siègne #3
Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siègne #4
Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siègne #5
Madame Johanne Savard, Conseillère - Siègne #6

Sont également présents :

Madame Valérie Gille, Directrice générale, greffière trésorière

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseil de la Municipalité de Longue-Rive siège en séance ordinaire, ce jeudi 12 mai 2022 en présence à la salle du conseil municipal au 3, rue de l'Église Longue-Rive.

Assiste également à la séance, madame Valérie Gille, directrice-générale et greffière-trésorière.

À 19h03, M. le Maire déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

2022-05-67 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance ;

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption du procès-verbal
- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2022 (reporté)
- 4.0 Gestion financière et administrative

- 4.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois d'avril 2022
- 4.2 Dépôt rapport financier 2021 de la Municipalité de Longue-Rive
- 4.3 Dépôt rapport financier 2021 de la Corporation touristique et socio-économique de Longue-Rive
- 4.4 Transfert du surplus accumulé affecté au fonds d'administration
- 4.5 Démission de Monsieur Keven Émond poste journalier spécialisé - mécanicien
- 4.6 Modification du nombre d'heures poste de coordonnateur aux travaux publics
- 4.7 Autorisation vente pour défaut de paiement de taxes
- 4.8 Reconnaissance exemption taxes pour la maison de la Famille de Longue-Rive
- 4.9 Demande de carte de crédit
- 4.10 Contribution pour bourses du Centre d'études collégiales de Forestville
- 4.11 Demande de formations
- 4.12 Demande signalisation routière - rue Girard
- 4.13 Appel d'offres publics - Agrandissement bâtiment kiosque d'information touristique
- 4.14 Autorisation de signature projet du centre de la petite enfance
- 4.15 Octroi de contrat pour test d'amiante sur l'immeuble situé au 316 rue Principale (reporté)
- 4.16 Renouvellement contrat Sécuor
- 5.0 Service des Incendie
- 5.1 Dépôt du schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2021-2026
- 6.0 Loisirs, cultures et communautaire
- 6.1 Demande d'occupation local des loisirs pour la vélo-route des baleines
- 7.0 Aménagement, développement et urbanisme
- 7.1 Démolition du bâtiment situé au 312 rue Principale
- 8.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées
- 8.1 Réparation carrosserie camion Sierra 2011
- 8.2 Nouvelle boîte pour camion F-250
- 8.3 Réparation du balai de rue
- 8.4 Engazonnement parc intersection rue de La Chute
- 9.0 Avancement du projet d'assainissement des eaux usées
- 9.1 Contrat de service - relevé avec véhicule multifonction
- 10.0 Correspondances
- 11.0 Affaires nouvelles
- 11.1 Appui lettre maison Gilles-Carle
- 12.0 Période de questions
- 13.0 Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

2022-05-67-1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2022

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire du 14 avril 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les élus n'ont pas lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE,

QUE le Conseil municipal reporte à la prochaine séance l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2022.

2022-05-68 DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 30 avril 2022 ;

Dépenses incompressibles avril 2022

Hydro-Québec (530 Principale local 3) 391.20\$
Hydro-Québec (3 rue de l'Église) 1 812.74\$
Hydro-Québec (40 chemin du Lac des Cèdres) 2 777.76\$
Vidéotron (331 Principale) 90.60\$
Vidéotron (741 route 138) 109.00\$
Vidéotron (loisirs) 130.39\$
Hydro-Québec (856 route 138) 180.89\$
Hydro-Québec (10 rue Gagnon) 2 073.17\$
Hydro-Québec (éclairage public) 1 470.35\$
Hydro-Québec (25 rue Raymond-Marie Gagnon) 1 711.04\$
Hydro-Québec (399 Principale local 1) 112.86\$
Hydro-Québec (328 Principale poste pp-2) 130.74\$
Hydro-Québec (550 Principale poste pp-5) 148.60\$
Hydro-Québec (243 Principale pompe pp-1) 102.14\$
Hydro-Québec (chemin du Lac des Cèdres) 1 207.15\$
Hydro-Québec (3 rue de l'Église) 1 258.74\$
Bell Canada (cellulaire) 156.25\$
Bell Canada (857 route 138) 100.00\$
Hydro-Québec (6 rue du Parc Industriel) 35.38\$
Hydro-Québec (55 rue Côté) 374.52\$
Hydro-Québec (55 B rue Côté) 361.25\$
Hydro-Québec (530 Principale) 1 005.14\$
Hydro-Québec (326 Principale surpresseur) 852.85\$
Hydro-Québec (469 Principale poste pp-4) 109.59\$
Télus (cellulaire) 116.04\$
Vidéotron (3 rue de l'Église) 557.85\$
Vidéotron (331 Principale) 90.60\$
Fédération indépendante des syndicats (syndicats) 537.28\$
Christine Lessard (remboursement clé à puce gymnase) 20.00\$
Gilles Lavoie (frais de déplacement et repas rencontre Québec) 26.57\$
Donald Perron (frais de déplacement et de repas rencontre Québec) 295.80\$
Dépôt jeudi le 7 avril (paies) 6 605.44\$
Dépôt jeudi le 14 avril (paies) 6 561.51\$
Dépôt jeudi le 21 avril (paies) 6 645.35\$
Dépôt jeudi le 28 avril (paies) 10 541.09\$

TOTAL 48 699.88\$

Chèques mai 2022

Atelier Brisson Gagné (pièce pour pelle) 11.50\$
Automatisation JRT (forfait) 827.82\$
Tremblay Bois Mignault Lemay (honoraires) 4 992.78\$
Centre Multi-Pièces (réparation pelle) 9 359.91\$
Desmeules Automobiles (pièces pour réparation véhicules, pelle) 396.93\$
Entreprises Carl Brassard (vérification pompe p-1, vêtement) 623.62\$
Eurofins/Environex (contrôle bactériologique) 677.20\$
Équipements GMM (entretien photocopieur) 256.07\$
Fabrique St-Paul de Longue-Rive (chauffage du mois) 337.50\$
Fortier D'amours Goyette (services professionnels) 429.05\$
Garage Jeaninne Boulianne (pièces pour véhicules) 411.38\$
Géothentic (frais mensuelle) 45.97\$
Imprimerie Charlevoix (fourniture de bureau) 84.95\$
Produits sanitaires Lépins (carbonate sodium) 241.13\$
Yves Lizotte (achat d'outils) 168.96\$
Louis-Philippe Lepage (matériel pour bâtiment, huile pour véhicule) 1 989.09\$
MRC de la HCN (quote-part matières résiduelles) 30 529.50\$
Pepsico (achat liqueurs loisirs) 226.61\$
Pétroles Paul Larouche (diésel) 9 348.33\$
Purolator (frais de transport) 33.72\$
Raymond Chabot Grant Thornton (honoraires professionnels) 11 957.42\$
Rénovations JMBR (pièces pour pelle, matériel entretien bâtiment) 319.41\$
Sécuor (système de sécurité) 98.83\$
Services Info-Comm (entretien système informatique, logiciel) 695.34\$
Service des Incendies Forestville (quote-part) 28 516.50\$
Ténaquip (produits nettoyants, pile) 316.27\$
Zoom vidéo communication (zoom) 23.00\$
Admq (crédit) (-51.74\$)
L.P. Tanguay (crédit) (-239.24\$)

TOTAL 102 627.81\$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 151 327.69 \$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles au 30 avril 2022 et autorise le paiement des comptes.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

2022-05-69 DÉPÔT RAPPORT FINANCIER 2021 DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton a préparé les états financiers 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Marie-Pier Bouchard CPA, a présentée au conseil municipal le rapport financier 2021 de la Municipalité de Longue-Rive par conférence ZOOM le 11 mai 2022 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier 2021, confirme avoir reçu et pris connaissance de celui-ci et autorise la directrice générale à signer ledit rapport.

*****DÉPÔT RAPPORT FINANCIER 2021 DE LA CORPORATION
TOURISTIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LONGUE-RIVE**

CONSIDÉRANT QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton a préparé les états financiers 2021 ;

EN CONSÉQUENCE,

QUE le Conseil accepte le dépôt du rapport financier 2021 audité par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

**2022-05-70 TRANSFERT DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ
RÉSERVÉ À LA RUE PRINCIPALE AU FOND D'ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de la rue Principale, il y a un montant de 100 000 \$ dans l'excédent de fonctionnement affecté qui est réservé pour ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE ce montant de 100 000 \$ est également spécifié au règlement d'emprunt 17-02 ;

CONSIDÉRANT QUE le transfert du montant de 100 000 \$ au fond d'administration réduira l'excédent affecté ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise le transfert de 100 000.00\$ provenant de l'excédent de fonctionnement pour être déposé dans le fonds d'administration.

**2022-05-71 DÉMISSION DE MONSIEUR KEVEN ÉMOND AU POSTE DE
JOURNALIER SPÉCIALISÉ-MÉCANICIEN**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal de Longue-Rive ont pris

connaissance de la lettre de démission de Monsieur Keven Émond au poste de journalier spécialisé et mécanicien remise le 21 avril 2022 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siègne #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la démission de Monsieur Keven Émond et le remercie pour le travail accompli au cours des dernières années.

QUE le conseil autorise la directrice générale à aller en appel de candidatures pour un nouveau poste de journalier spécialisé.

2022-05-72 **MODIFICATION DU NOMBRE D'HEURES - POSTE DE
COORDONATEUR AUX TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur aux travaux publics a demandé une diminution d'heures de travail passant de quarante (40) heures à trente-six (36) heures par semaine ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siègne #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la Municipalité de Longue-Rive modifie le nombre d'heures du poste de coordonnateur aux travaux publics à trente-six (36) heures par semaine.

QUE la modification sera effective à compter de la semaine du 15 mai 2022.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents afférents.

2022-05-73 **AUTORISATION VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a donné ordre au greffière-trésorière et directrice générale de transmettre à la MRC un extrait de l'état des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siègne #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil désigne la directrice-générale et greffière-trésorière à enchérir et acquérir les immeubles pour lesquels il sera procédé à la vente pour défaut de paiement des taxes jeudi le 9 juin 2022 à 10 heures, sans dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire toute autre créance.

2022-05-74 RECONNAISSANCE EXEMPTION DE TAXES POUR LA MAISON DE LA FAMILLE

M. Sylvain Dugas, siège no. 3 se retire de la décision considérant avoir un conflit d'intérêt avec la situation

CONSIDÉRANT QUE la maison de la Famille de Longue-Rive a fait une demande auprès de la Commission municipale du Québec de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes pour l'immeuble situé au 350 rue Principale à Longue-Rive en date du 22 mars 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la commission doit consulter la municipalité pour connaître son opinion sur cette demande de reconnaissance ;

CONSIDÉRANT QUE la maison de la Famille de Longue-Rive réponds aux conditions pour demander et obtenir une exemption de taxes; soit les articles 243.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil appuie la demande de la maison de la Famille afin d'obtenir une exemption de taxes.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents afférents à cette demande.

2022-05-75 DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'effectuer une demande d'émission de carte de crédit au nom de Valérie Gille, directrice générale et greffière-trésorière dans l'exercice de ses fonctions ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise Valérie Gille, directrice-générale et greffière-trésorière à effectuer une demande de carte de crédit Visa au compte de la Municipalité, avec une limite autorisée de 10 000 \$.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents afférents.

2022-05-76 CONTRIBUTION POUR BOURSES DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE FORESTVILLE

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'études collégiales de Forestville sollicite la participation financière de la municipalité de Longue-Rive afin de souligner les efforts des étudiants et étudiantes en leur offrant des bourses ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siègne #5
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise un don de 100 \$ au Centre d'études collégiales de Forestville et que la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs à ces demandes d'aide financières pour et au nom de la municipalité de Longue-Rive.

2022-05-77 **DEMANDE DE FORMATIONS**

CONSIDÉRANT QUE la formation continue est un élément important afin d'accroître l'efficacité des employés, augmenter leur capacité à accomplir les tâches en lien avec leur travail et diminuer les risques d'erreurs professionnels ;

CONSIDÉRANT l'adhésion de la directrice-générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre des formations sur mesures pour les directeurs généraux ;

CONSIDÉRANT la demande de la directrice générale pour suivre les cours " C2- la comptabilité municipale : de l'administration des revenus et des charges à la préparation des états financiers ", " C3 - Le budget municipal et son cycle financier " et " C6 - La fiscalité et le financement des municipalités au Québec " ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siègne #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise l'inscription de la directrice générale à trois (3) formations de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour un total de 1 250 \$ avant taxes.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents afférents.

2022-05-78 **DEMANDE SIGNALISATION ROUTIÈRE - RUE GIRARD**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçue une demande d'ajout de signalisations routières, soit deux arrêts obligatoires sur la rue Principale à l'intersection de la rue Girard ;

CONSIDÉRANT QUE la rue Principale est la rue collectrice de la municipalité, donc ayant un objectif de fluidité de la circulation ;

CONSIDÉRANT QUE depuis les travaux de la rue Principale, les automobilistes roulent plus rapidement ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil demande au ministère des Transports l'autorisation d'ajouter deux (2) panneaux d'arrêts obligatoires sur la rue Principale à l'intersection de la rue Girard.

**2022-05-79 APPEL D'OFFRES PUBLIQUES - AGRANDISSEMENT BÂTIMENT DU
KIOSQUE INFORMATION TOURISTIQUE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, en partenariat avec la " Table bioalimentaire Côte-Nord ", désire mettre sur pied un point de présentation et de collecte des produits du terroir de la Côte-Nord ;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble visé pour ce projet est le bâtiment du kiosque information touristique situé au 331 rue Principale ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'agrandir le bâtiment du kiosque information touristique afin de profiter pleinement des avantages de ce projet ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil désire effectuer un appel d'offre public par le biais de SEAO pour le projet d'agrandissement du kiosque information touristique situé au 331 rue Principale.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents afférents.

**2022-05-80 AUTORISATION DE SIGNATURE PROJET D'UN CENTRE DE
PETITE ENFANCE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté la résolution numéro 21-11-3999 en date du 18 novembre 2021 afin d'autoriser la directrice générale à signer tous les documents relatifs à une demande d'implantation d'un centre de la petite enfance ainsi que tous les documents de demande de places pour l'organisme CPE La Giroflée pour l'installation de Longue-Rive ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention dans le cadre du programme PAMACPE a été signé par Monsieur Yves Laurencelle en date du 1 mars 2022 et que ce dernier doit être autorisé par résolution pour représenter la Municipalité de Longue-Rive ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil entérine l'autorisation de signature des documents relatifs à la demande d'aide financière à Yves Laurencelle dans le cadre du programme PAMACPE.

**OCTROI DE CONTRAT POUR TESTS D'AMIANTES SUR
L'IMMEUBLE SITUÉ AU 316 RUE PRINCIPALE**

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment situé au 316 rue Principale est l'emplacement du futur centre de la petite enfance de Longue-Rive ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'effectuer des tests pour déterminer s'il y a présence d'amiantes dans le bâtiment ;

EN CONSÉQUENCE,

QUE le Conseil reporte la décision à la prochaine séance.

2022-05-81 RENOUELEMENT CONTRAT SÉCUOR

CONSIDÉRANT QUE l'entente de service avec Sécuor concernant les systèmes d'alarme de la Municipalité de Longue-Rive vient à échéance au mois de mai 2022.

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Sécuor a soumise une offre de renouvellement de l'entente de service avec une majoration des coûts de 3.00\$ par bâtiment, par mois par rapport à l'entente actuelle.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil renouvelle l'entente de service avec Sécuor proposée pour une durée de 60 mois.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents afférents.

2022-05-* DÉPÔT DU SCHÉMA DE COUVERTURE DU RISQUES EN SÉCURITÉ
INCENDIE RÉVISÉ**

CONSIDÉRANT QU'en juin 2000, le gouvernement du Québec adoptait la Loi sur la sécurité incendie par laquelle les municipalités régionales de Comté (MRC) du Québec allaient devoir élaborer un schéma de couverture de risques ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC La Haute Côte-Nord a produit un premier schéma de couverture de risques en septembre 2001 et a obtenu l'attestation de conformité de ce premier schéma le 23 janvier 2009 ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie mentionne que le schéma de couverture de risques doit être révisé au cours de la sixième année suivant la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité ;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques de la MRC La Haute-Côte-Nord en incendie a été révisé, adopté le 15 mars 2022 et entrée en vigueur le 4 avril 2022 ;

EN CONSÉQUENCE,

QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2021-2026 soit déposé.

2022-05-82 DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE DES LOISIRS POUR LA VÉLO-ROUTE DES BALEINES

CONSIDÉRANT QUE la Corporation Véloroute des Baleines a fait une demande à la Municipalité afin d'utiliser le centre des loisirs pour la sixième randonnée Vélo-Vallée qui se tiendra dimanche le 26 juin au profit de la maison de soins palliatifs La Vallée des Roseaux ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siègne #5
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise la Corporation Véloroute des Baleines à utiliser le centre des loisirs le 26 juin 2022.

2022-05-83 DÉMOLITION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 312 RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est porté acquéreur de la résidence située au 312 rue Principale afin de procéder à la démolition de cette résidence ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu des soumissions de deux entrepreneurs afin de procéder à la démolition de cette résidence ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siègne #5
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil mandate les employés municipaux ainsi que Frédéric Demers Excavation afin d'effectuer la démolition complète de la résidence située au 312 rue Principale ainsi que les bâtiments accessoires.

2022-05-84 RÉPARATION CARROSSERIE CAMION SIERRA 2011

CONSIDÉRANT QUE le camion Sierra 2011 des travaux publics présente des signes de rouille majeure sur la carrosserie et qu'une protection serait nécessaire ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue au montant de 14 698 \$ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil décide de ne pas effectuer les travaux de réparation de la carrosserie et de garder telle quelle le camion.

QUE le Conseil demande au coordonnateur des travaux publics de regarder pour l'achat d'un camion usagé répondant aux besoins du service.

2022-05-85 NOUVELLE BOITE POUR CAMION F-250

CONSIDÉRANT QUE le camion F-250 des travaux publics nécessite une nouvelle boîte arrière puisque la boîte actuelle n'est plus sécuritaire pour l'installation du réservoir de sel lors des travaux de déneigement.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçue plusieurs soumissions reçues.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'achat et l'installation d'une plate-forme pour le camion F-250 au prix de 7 760 \$ plus taxes.

2022-05-86 RÉPARATION DU BALAI DE RUE

CONSIDÉRANT QUE le balai de rue n'est plus en mesure d'effectuer un nettoyage acceptable puisque les brosses sont endommagées ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise EddyNet a transmit une estimation au montant de 1 807.29 \$ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise l'achat de nouvelles brosses pour le balai de rue au coût de 1 807.29 \$ taxes incluses.

2022-05-87 ENGAZONNEMENT PARC INTERSECTION RUE DE LA CHUTE

CONSIDÉRANT QUE suite aux travaux de réfection, il est nécessaire d'engazonner le parc situé à l'intersection de la rue Principale et de la rue de La Chute ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu des soumissions de deux entrepreneurs ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil octroie le contrat d'engazonnement à Entreprises Paysagister Foster pour un coût des travaux estimé à 18 800 \$ plus taxes.

**2022-05-88 CONTRAT DE SERVICE - RELEVÉ AVEC VÉHICULE
MULTIFONCTION**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de pavage de la rue Principale sont complétés ;

CONSIDÉRANT QUE quelques défauts sur le pavage ont été relevés et que la Municipalité désire connaître l'état réel de la surface de roulement ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Englobe offre un service de relevé détaillé géoréférencé de l'état de la chaussée au moyen d'un véhicule multifonction afin de relever la fissuration, prélever des images aux 10 mètres, produire un relevé d'orniérage et un relevé de profilométrie ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil entérine les frais pour le relevé multifonction de 6,5 km effectué mardi le 10 mai 2022 pour un montant de 5 750.00\$ plus taxes.

CORRESPONDANCES

2022-05-89 APPUI LETTRE MAISON GILLES-CARLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Longue-Rive reconnaît l'importance de la mission de la Maison de répit Gilles-Carle sur son territoire ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siège #5
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal appui le conseil d'administration de la Maison Gilles-Carle concernant la lettre de sensibilisation adressée à Madame Marguerite Blais démontrant l'importance de résoudre la problématique de financement de cet établissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19h30, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 20h30.

2022-05-90 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé :

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 20h30.

Signature

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyen présents : 8

Donald Perron, maire

Valérie Gille, Directrice générale greffière-trésorière